



“TOUT SAK’ LÉ FÉ POU  
MWIN SAN MWIN LÉ FÉ  
KCONT MWIN”

“TOUT CE QUI EST FAIT  
POUR MOI SANS MOI  
EST FAIT CONTRE MOI”



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité  
OCÉAN INDIEN

CONTACTEZ-NOUS

20, Cité Canabady  
97410 Saint-Pierre,

[www.federationsolidarite-oi.org/crpa](http://www.federationsolidarite-oi.org/crpa)

Émilie SERGENT,

chargée de mission participation

06 92 33 24 19

[emilie.sergent@federationsolidarite.org](mailto:emilie.sergent@federationsolidarite.org)



Le Conseil Régional  
des Personnes Accueillies / Accompagnées

ÎLE DE LA RÉUNION



**Le CRPA**  
**RÉUNION**

*Conseil Régional des Personnes  
Accueillies/ Accompagnées*



MIEUX COMPRENDRE LES BESOINS ET  
CONSTRUIRE DES SOLUTIONS C'EST:

- CROISER LES REGARDS,
- FAIRE ENTENDRE LES DIFFÉRENTS  
POINTS DE VUE,
- S'APPUYER SUR LES EXPÉRIENCES  
VÉCUES

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DEETS)



PREMIER MINISTRE  
MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

  
**GOUVERNEMENT**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Délégation interministérielle  
à la prévention et  
à la lutte contre la pauvreté

**dih**   
Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

## KOSA I LÉ ? C'EST QUOI ?

Le CRPA est le Conseil Régional des Personnes Accueillies et accompagnées de l'Île de la Réunion.

Posé par décret, vous permet d'exprimer, donner VOTRE avis, partager VOS expériences vécues pour mieux comprendre VOS besoins et co-construire des solutions adaptées !

## AKOZ ? POUR QUOI ?

Pour mettre en commun des expériences, des idées et des compétences !

Pour, ENSEMBLE, faire avancer la société dans la lutte contre les inégalités, l'exclusion et la pauvreté par et pour les personnes concernées.

## KOMAN ? COMMENT ?

- **En venant aux plénières**
  - 4 réunions par an sont organisées par les délégués
  - différents thèmes: logement, accès aux droits, santé, mobilité...
  - inscription gratuite
  - petit déjeuner et repas du midi offerts

→ Vos idées, remarques et solutions proposées sont prises en compte !

- **En vous mobilisant lors d'ateliers, de groupes de travail, de séquences témoignages ...**
- **En devenant délégué.e CRPA**

**OU NA LE DROI, VYIN KOZÉ !**

**PRENEZ LA PAROLE !  
LA PARTICIPATION EST  
UN DROIT INSCRIT  
DANS LA LOI !**



## LÉ POU MWIN ? C'EST POUR QUI ?

Toute personne en situation de précarité, pauvreté, exclusion ou l'ayant été.

Chaque année, les membres du CRPA élisent leurs délégué.e.s, qui les représentent dans les différentes instances : DEETS, COMED, PDALHPD, CCAPEX, Comité Local du Travail Social etc

Pour en savoir plus,  
scanner

